

PIJUGALO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 9 Rue Victor Grignard - 42000 SAINT ETIENNE

884 980 905 RCS SAINT ETIENNE

La « Société »

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

CERTIFIES CONFORMES

LA GÉRANCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, overlapping loop followed by a horizontal stroke.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Location gérance depuis le 01/08/2020

P.A.E. reçue de GENEDIS. 246 842.00 euros

Aides Energies à recevoir 24380.00 euros

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union Européenne, la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle écarte certaines dispositions du Code du travail au profit du droit européen en matière de congé payé.

Ces décisions marquent un revirement de jurisprudence, modifiant les pratiques en matière d'acquisition de congés payés par les salariés malades ou accidentés.

La Cour de cassation a en effet jugé que les salariés atteints d'une maladie ou victimes d'un accident, qu'il soit d'origine professionnelle ou non, continuent d'acquérir des droits à congés payés pendant la période de suspension du contrat de travail, sans limite de temps.

A la date d'arrêt des comptes de l'entreprise le 31/03/2024, le droit français demeure inchangé. Toutefois, il incombera au législateur de prendre acte de ces décisions et d'ajuster en conséquence le Code du travail.

Dans l'attente d'une évolution légale, ces décisions soulèvent de nombreuses interrogations dont les réponses ne seront pas apportées dans l'immédiat. Ainsi, à la date d'arrêt des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer les impacts de cette évolution jurisprudentielle sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Afin de pouvoir prendre une décision éclairée, l'entreprise a choisi de maintenir ses pratiques actuelles en vue d'une analyse approfondie de sa situation et des implications, notamment financières, résultant de l'application stricte des arrêts de la Cour de cassation.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|-------------------------|-------------|
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 3 à 5 ans |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2024) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/03/2024 ③	Net 31/03/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 726	AS 1 853	1 873	1 095
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	5 880	BI	5 880	5 880
TOTAL II	BJ	9 606	BK 1 853	7 753	6 975
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production :	- de biens BN		BO		
	- de services BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	879 239	BU 15 472	863 767	871 335
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	29 255	BY 4 349	24 907	28 089
Autres créances (3)	BZ	192 141	CA	192 141	85 921
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	313 718	CG	313 718	574 324
Charges constatées d'avance (3)	CH	16 956	CI	16 956	15 261
TOTAL III	CJ	1 431 309	CK 19 821	1 411 488	1 574 930
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 440 914	IA 21 673	1 419 241	1 581 904
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

			Net	31/03/2024	Net	31/03/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 500	DA	7 500	7 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	750	137	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	34 521	2 595	
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-3 392	32 539	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	39 380	42 771	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ		867	
TOTAL III			DR		867	
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	250 218	339 969	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		1 637	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 011 388	1 080 403	
Dettes fiscales et sociales			DY	104 681	99 921	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			
Produits constatés d'avance (4)			EB	13 574	16 336	
TOTAL IV			EC	1 379 861	1 538 266	
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	1 419 241	1 581 904	

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 220 091	1 287 109
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/03/2023
Ventes de marchandises	FA	7 249 543	FB		FC	7 249 543	6 870 365
- biens	FD	1 369	FE		FF	1 369	
Production vendue : - services	FG	36 523	FH		FI	36 523	34 938
Chiffre d'affaires net	FJ	7 287 435	FK		FL	7 287 435	6 905 303
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	271 222	171 775
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	18 804	3 531
Autres produits (1) (11)					FQ	5 227	2 970
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 582 688	7 083 579
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	6 423 259	6 125 089
Variation de stock (marchandises)					FT	6 626	-114 045
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	505 837	502 670
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	25 154	25 019
Salaires et traitements					FY	463 856	415 428
Charges sociales (10)					FZ	132 267	112 300
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA	1 137	551
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	19 821	1 630
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		867
Autres charges (12)					GE	3 342	1 729
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	7 581 299	7 071 237
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 389	12 342
Bénéfice attribué ou perte transférée			III		GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV		GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 325	3 011
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	4 325	3 011
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-4 325	-3 011
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-2 936	9 332

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/03/2024

Néant ☐

				31/03/2024		31/03/2023	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	1 591	30 494	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	1 591	30 494	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	2 515	2 020	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	2 515	2 020	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-924	28 474	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				HJ			
Impôts sur les bénéfices X				HK	-469	5 266	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 584 279	7 114 073	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 587 671	7 081 533	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	-3 392	32 539	
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
(2)	- Produits de locations immobilières			HY			
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			I G	1 535	17 851	
(3)	- Crédit-bail mobilier			HP			
	- Crédit-bail immobilier			HQ			
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1 H	931	883	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées			I J			
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées			1 K			
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)			HX			
(6 ter)	Dont :	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
(9)		- Transferts de charges		A1	3 407	3 531	
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	18 891	17 441	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	16 879			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 068	949	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles :		facultatives	A6	2 012		
			obligatoires	A9			
	(dont cotisations facultatives Madelin)		A7	2 012			
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)		A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Charges antérieures		Produits antérieurs
charges except s/ex antérieurs				931			
Produits except s/ex. antérieurs						1 535	

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES	90	
Charges excep.	1 494	
Charges excep. s/ex.antérieur	931	
Pdt excep.		56
Pdt excep. s/ex.antérieurs		1 535